

# SUBVENTION NATIONALE DE CAPTAGE DES FUMÉES DE SOUDAGE 2026

Financement jusqu'à **70% DU MONTANT HT** de l'investissement dans la limite de **25 000€** par entreprise de **MOINS DE 50 SALARIÉS**.

## LES SOLUTIONS ENGMAR POUR VOUS PROTÉGER

### SOLUTIONS DE CAPTAGE À LA SOURCE



#### TORCHES ASPIRANTES MIG/MAG ET TIG

- Grande efficacité de captage des fumées en cas de soudage intensif et à accessibilité difficile
- Faisceau souple et ergonomique



#### GROUPES ASPIRANTS MIG/MAG ET TIG

- Puissance et efficacité d'aspiration

#### CAPTEURS LAMINAIRES

- Grande efficacité de captage des polluants
- Aucun encombrement au dessus de la zone de travail pour une visibilité améliorée



### SOLUTIONS DE CAPTAGE AU POSTE DE TRAVAIL

#### BRAS ASPIRANTS / TABLES ASPIRANTES / DOSSERETS ASPIRANTS

- Solution en kits prêt à poser et sur-mesure



#### SOLUTIONS POUR CAPTAGE ROBOTIQUE

### SOLUTIONS D'ERGONOMIE AU POSTE DE TRAVAIL

#### POTENCES ET ÉQUILIBREURS

- Diminution des risques de troubles musculo-squelettiques
- Maniabilité optimale de la torche



Pour toutes demandes d'obtention de **SUBVENTIONS PRÉVENTION**, connectez-vous au Compte AT/MP

→ <https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/aides-financieres/subventions-nationales/captage-fumees-soudage>

**DEVIS ET DOSSIERS TECHNIQUES ENGMAR GRATUITS SUR DEMANDE**

## LES EFFETS DES FUMÉES DE SOUDAGE SUR LA SANTÉ

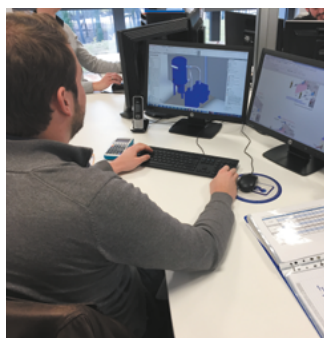
Les fumées émises par les différents procédés de soudage, coupage ainsi que par les techniques connexes sont **nocives**. Les dangers varient en fonction de la composition du mélange de gaz et de poussières mais dépendent aussi de leur **concentration** et de la **durée d'exposition**.

Les fumées et les gaz, reconnus **cancérigènes**, sont responsables d'une **augmentation de maladies respiratoires** et **cardiovasculaires** dans le cadre d'une exposition prolongée.

**C'EST POURQUOI LES FUMÉES DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE CAPTÉES.**

**Réduire le taux d'émission à la source** est selon des études, le moyen le plus efficace pour réduire l'exposition des soudeurs ainsi que d'autres personnes présentes dans l'atelier. Le Code du travail précise que les fumées de soudage doivent être captées « **au fur et à mesure** de leur production, **au plus près de leur source d'émission** et aussi efficacement que possible ».

## LES SERVICES ENGMAR POUR VOUS ACCOMPAGNER



- Un bureau d'études intégré
- Des technico-commerciaux itinérants et sédentaires à votre écoute
- Une analyse de votre besoin avec nos experts terrain
- Des contrôles périodiques et suivis d'installations sur votre site
- Une mise en œuvre de votre projet
- Une formation des soudeurs et de votre service technique
- Une pérennisation de votre investissement avec notre service maintenance

### Votre distributeur ENGMAR

#### ENGMAR SAS

Usine :  
ZA La Poste  
Impasse du Pré Rond  
69490  
SAINT ROMAIN DE  
POPEY  
FRANCE  
**+33 (0)4 74 01 10 10**  
contact@engmar.fr



SAS au capital de 250 000€  
SIRET : 481 142 602 00046  
RCS Nantes 481 142 602  
APE : 4669B  
TVA : FR15 481 142602

